



## Edito



### GLOSSAIRE

IME

Institut Médico Éducatif

FAM

Foyer d'Accueil Médicalisé

MAS

Maison d'Accueil Spécialisée

A.R.S

Agence Régionale de Santé

## Au-delà du partenariat, l'ALLIANCE

L'Association Kervihan est très mobilisée sur la problématique du maintien des jeunes adultes dans les IME et pour cause : dans le Morbihan nous accueillons plus des 2/3 de ceux qui sont orientés en FAM ou MAS.

Le Conseil Départemental et l'A.R.S. nous demandent des propositions. L'association a choisi de reprendre les choses par le début : la concertation avec les familles, l'analyse la plus fine possible des besoins et des souhaits. C'était l'objectif de la rencontre proposée le 13 juin à Locminé. La participation importante a montré l'intérêt de la démarche. Elle confirme notre responsabilité à faire des propositions et notre légitimité à être entendus et suivis par les autorités administratives.

Les partenariats sont actifs, les échanges nombreux avec le Conseil Départemental et l'A.R.S. comme avec les autres associations. Pourtant, force est de constater que cela ne suffit pas. Sans doute est-il nécessaire que chacun agisse là où il est et avec ses moyens. Une diversité d'accueils suppose des initiatives des associations. Une offre supplémentaire d'accueils indispensable en FAM ou MAS témoignerait d'une volonté politique. Une nouvelle démarche s'impose : A.R.S, Conseil Départemental et associations doivent « faire alliance ». Cette distinction FAM/MAS a-t-elle encore un sens chez nous aujourd'hui, sinon un subtil partage des financements ? La préoccupation du soutien concret à chacune des personnes ne doit-elle pas passer avant toute autre considération ?

Faire front ensemble, c'est notre devoir. C'est notre responsabilité commune.

*Louis Guillemot*  
Président

## Notre Projet Associatif

Nos engagements politiques face à l'amendement Creton

Au niveau national, 6% d'enfants des IME y sont maintenus au-delà de 20 ans au titre de l'amendement Creton avec une moyenne de 13% dans les IME accueillant des enfants lourdement handicapés.



Dans le Morbihan, 70% des jeunes adultes concernés sont accueillis au sein des IME de notre Association, soit 27% de l'effectif, entre 0 et 55% selon l'IME. Sans changement, en 2022 les 27% deviendraient 65% ! Dans nos engagements politiques du Projet Associatif 2016/2020, nous

avons inscrit l'adaptation de nos accompagnements aux évolutions de la population, notamment le vieillissement des personnes accueillies et celui de leurs familles. Organisation, accueil, accompagnement et locaux s'adaptent. Il en est de même pour nos outils de gestion et de gouvernance, notre modèle médico-social associatif avec nos financeurs, nos partenaires, nos donateurs, grâce à l'énergie collective des professionnels. Confortés par l'appui des parents et les mouvements associatifs où ils s'engagent, notre savoir-faire, nos compétences et notre expertise sont reconnus des pouvoirs publics et nous crédibilisent comme acteur proactif. Les partenariats politiques et opérationnels développés apportent des complémentarités pour offrir des réponses aux besoins, à la diversité et à l'évolution des publics accueillis.

Pour ceux qui relèvent de l'amendement Creton, les accueillir faute de places offertes en structures adaptées nous honore, certes, mais a un impact sur nos capacités d'accueil d'enfants plus jeunes. Il ne suffit pas de le dénoncer, il faut aussi proposer des alternatives. Les contraintes fortes sur d'éventuels investissements le seront plus encore sur le fonctionnement de solutions nouvelles ou innovantes. Mais à ces enfants, petits et grands, nous le leur devons et nous travaillons à proposer des pistes réalistes.



*Georges Houzé*  
Vice-Président

## Les amendements Creton en question

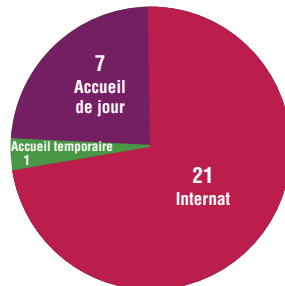
« L'amendement Creton », cette expression révèle une réalité bien particulière que seuls les plus concernés connaissent. La plupart des parents d'enfants en situations de handicap sera amenée à côtoyer ce qui était à l'origine un véritable soulagement et qui est devenu au fil du temps le révélateur d'un système qui s'essouffle. Michel Creton, ce comédien aujourd'hui âgé de 75 ans a porté la fronde dans les années 80 pour dénoncer l'absence de place en établissement d'adultes pour les jeunes handicapés qui atteignent l'âge de 20 ans, ceux-ci devaient sortir des établissements d'enfants faute de place en secteur adulte. Son combat permettra en 1989, le vote par l'assemblée nationale, de l'amendement qui portera son nom et qui permettra aux jeunes adultes atteignant 20 ans de rester au sein des établissements d'enfants qui les reçoivent en attendant d'obtenir une place dans un établissement réservé aux adultes en situation de handicap.

L'association Kervihan, particulièrement concernée par la situation de ces jeunes adultes a répondu présente à la sollicitation du Conseil départemental du Morbihan. Cette assemblée départementale a demandé à tous les acteurs du secteur de faire preuve d'initiative et d'engagement pour rechercher des solutions susceptibles d'améliorer la situation de ces jeunes qui se retrouvent « coincés » en établissement d'enfants. Le Conseil départemental de son côté consacrera des moyens pour mettre en oeuvre les initiatives retenues.

L'association Kervihan a donc pris l'initiative, mercredi 13 juin dernier d'inviter tous les parents des jeunes âgés aujourd'hui de 20 ans ou qui auront atteint cet âge en 2022 afin de leur présenter plusieurs projets susceptibles d'améliorer la situation. Sur les 100 familles conviées, 34 étaient présentes.

Un questionnaire complété pendant la rencontre a permis de synthétiser leurs attentes au regard des différentes options proposées :

21 familles sur 34 optent pour une place en FAM ou en MAS, 7 d'entre-elles optent pour une place en accueil de jour.



Parmi les projets présentés, le projet de création d'une trentaine de places supplémentaires, adossé à un établissement déjà existant, a été jugé indispensable par 29 familles participantes. La création de places d'accueil de jour sur les FAM de l'association a aussi recueilli l'assentiment d'une partie importante des familles (17 l'ont également jugée indispensable).

C'est donc fort de cette consultation que l'association va porter ces projets. Certains pourront améliorer la situation dans les mois à venir d'autre, comme la création d'un nouvel établissement, mettra plusieurs années à voir le jour.

*Emmanuel Martineau*  
Directeur général

## Focus sur nos équipes en 2017

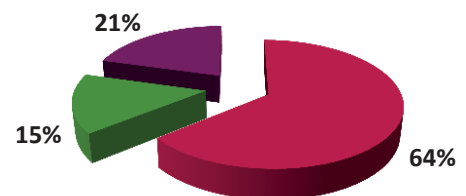


34 hommes

301 femmes



### Répartition des emplois par groupes métiers



- Accompagnement
- Santé
- Services support à notre action